

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/ 99 033 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES CADRES
DU MINISTERE DE LA PECHE ET DE
L'AQUACULTURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la loi fondamentale ;

Vu le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999 portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999 portant nomination des
membres du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions
ci-après :

SECRETAIRE GENERAL

Monsieur Hasmiou TALL précédemment Secrétaire Général du Ministère de la
Pêche et de l'Elevage, confirmé

CHEF DE CABINET

Monsieur Ibrahima Sory TOURE, précédemment Chef de Cabinet du Ministère
de la Pêche et de l'Elevage, confirmé

CONSEILLER TECHNIQUE

Monsieur Alkaly DIENG précédemment Directeur Général du Centre National
des Sciences Halieutiques de Boussoura

CONSEILLER JURIDIQUE

Madame Aïssatou SAKO, précédemment Chef du service juridique du Ministère
de la Pêche et de l'Elevage

CHARGE DE MISSION

Monsieur Mamadou Saliou BALDE précédemment Attaché de Cabinet du Ministère de la Pêche et de l'Elevage, confirmé

DIRECTEUR NATIONAL DE LA PECHE MARITIME

Monsieur Mamadi KEITA, confirmé

DIRECTEUR NATIONAL DE LA PECHE CONTINENTALE ET DE L'AQUACULTURE

Monsieur Ibrahima Sory SYLLA, confirmé

DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU DE STRATEGIE ET DE DEVELOPPEMENT

Monsieur Dian Baïlo DIALLO, confirmé

INSPECTEUR GENERAL

Monsieur Abdourahmane KABA précédemment en service au Bureau de Stratégies et de Développement

DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE BOUSSOURA

Monsieur Mamba KOUROUMA précédemment Conseiller Technique du Ministère de la Pêche et de l'Elevage

DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION DES PECHEES

Monsieur Koïkoï SAKOU, confirmé

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

CONAKRY LE 2 JUIN 1999.


LE GENERAL LANSANA CONTE